



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Département des urgences sanitaires

Réponses aux questions fréquemment posées concernant la propagation, les symptômes, le traitement et la prévention de la maladie à virus Ebola

VERSION DU 22 AOÛT 2014

Quel est le contexte de l'épidémie à virus Ebola ?

Une épidémie de maladie à virus EBOLA touche actuellement l'Afrique de l'Ouest. La propagation du virus Ebola dans toute l'Afrique de l'Ouest est préoccupante. Le foyer actuel s'est étendu au point de devenir le plus important jamais enregistré, des cas et des décès ayant été rapportés en Guinée, au Liberia, à la Sierra Leone et au Nigeria. Des chiffres mis à jour sont publiés à l'adresse suivante: <http://www.who.int/csr/don/fr/>.

Ces quatre pays constituent la « zone à risque ». **Il n'y a, à ce jour, aucun cas d'Ebola hors d'Afrique.**

- **Il est à noter que certains facteurs propres à ces pays favorisent la transmission du virus : rites funéraires, état sanitaire préalable de la population, capacité de réponse du système de santé local...**

L'OMS, ayant déclaré, le 8 août 2014, une Urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) au titre du Règlement sanitaire international (RSI), recommande aux Etats (sans cas confirmé et sans frontière terrestre avec la Guinée, le Libéria, le Nigeria et la Sierra Leone) :

- la non interdiction aux voyages et commerces internationaux,
- l'information des voyageurs à destination et en provenance des pays affectés (risques, mesures de protection, conduite à tenir en cas de symptômes...),
- la détection, l'investigation et la gestion lors de cas confirmés du virus Ebola,
- l'information générale du public, afin de fournir une information juste et claire sur l'épidémie d'Ebola et les mesures à prendre pour réduire les risques d'exposition (...).

La France avait d'ores et déjà mis en place ces dispositions et,

- **à ce jour, aucun cas n'a été détecté sur le territoire national.**

Quels sont les modes de transmission ?

Le virus Ebola se transmet d'homme à homme par **contact direct** avec un liquide :

- des fluides corporels tels que le sang, la salive, le urine, le lait maternel, le sperme, la sueur, les selles et les vomissements des personnes infectées, vivante ou non; la

contamination peut se faire dans certains cas rares, par contact sexuel non protégé avec un patient de sexe masculin jusqu'à sept semaines après sa guérison.

- des objets (comme des aiguilles souillées) qui ont été contaminés par les fluides corporels de patients infectés.

Les personnels de santé et de laboratoire prenant en charge ces malades sont donc un groupe particulièrement à risque.

La transmission peut aussi se produire par contact direct avec des animaux vivants ou non comme par exemple les singes, les chimpanzés, les antilopes et les chauves-souris des zones forestières affectées. Le virus peut aussi se transmettre au contact du corps d'une personne infectée lors des cérémonies funéraires en Afrique. La transmission aérienne n'a pas été avérée, contrairement à la grippe. Le virus Ebola ne se communique pas par contact ordinaire dans des lieux publics avec des personnes qui ne semblent pas malades. Il ne se propage pas par l'échange d'argent ou de marchandises, ni par la natation en piscine. Les moustiques ne transmettent pas le virus Ebola.

➤ **Il n'y a pas de transmission du virus :**

- **avant l'apparition de symptômes ;**
- **ou s'il n'y a pas de contact physique (accueil, lieu public...) avec des fluides corporels.**
- **ou par l'échange d'argent ou de marchandises (hors viande de brousse).**

La transmission, et donc la propagation du virus si un cas était détecté en France, n'est donc pas comparable à celui de la grippe, par exemple.

Une personne ne présentant pas de symptôme est-elle contagieuse ?

Une personne qui ne présente pas de symptômes n'est pas contagieuse.

Le début de la contagiosité est lié à l'apparition des premiers symptômes. Plus la maladie évolue dans le temps, plus le patient est contagieux, notamment en phase terminale. Il est conseillé à un patient convalescent des mesures de protection, lors de rapports sexuels durant quelques mois, car le virus persisterait dans le sperme.

Quelle est la durée d'incubation ?

La durée d'incubation, correspondant à la période entre l'infection de la personne et l'apparition des premiers symptômes, varie de 2 à 21 jours (mais moyenne de 8 jours).

Quels sont les symptômes de la fièvre Ebola ?

Dans la forme habituelle, après une incubation de 2 à 21 jours, la maladie débute brutalement par l'apparition d'une fièvre élevée (> 38,5° C), de douleurs articulaires, musculaires, maux de tête, ainsi qu'une importante fatigue générale.

En 3 à 4 jours, apparaissent d'autres symptômes au niveau de la peau et des muqueuses (conjonctivite, éruption cutanée, difficulté à avaler) et digestifs (diarrhée, vomissements).

La phase terminale est marquée par des signes neurologiques (de l'obnubilation au coma, agitation, ...) et des hémorragies extériorisées (saignements de nez et des gencives, toux sanglantes, selles sanglantes, ...).

Dans les formes hémorragiques, le décès survient dans 80 % des cas en moyenne 8 jours après l'apparition de la fièvre. Sinon la guérison est sans séquelle, mais la convalescence est longue avec une fatigue prolongée pendant plusieurs semaines et des douleurs articulaires fluctuantes et migratrices.

Quels sont les traitements ?

Il n'existe pas de traitement autorisé ou éprouvé contre le virus Ebola. L'OMS et d'autres partenaires dont la France s'emploient à trouver d'éventuels traitements candidats.

Quels sont les risques encourus par des personnes revenant d'un des pays où circule le virus Ebola (zone épidémique définie par l'InVS) ?

Si une personne a séjourné dans un des pays où le virus Ebola circule et qu'elle est ne présente pas de symptômes, il est recommandé que cette personne surveille quotidiennement sa température pendant 21 jours. Cette mesure est d'autant plus importante, si elle a été en contact avec des malades infectés (cas par exemple des soignants intervenant auprès des malades), même avec un strict respect des précautions d'hygiène.

- **Aucune mesure de « quarantaine » n'est requise dans cette situation. Le fait de revenir d'un pays de la zone à risque ne constitue pas un élément suffisant pour être un « cas suspect » (voir plus loin).**
- **Dans le cadre de cette autosurveillance, la détection d'une fièvre supérieure à 38,5°C C doit conduire la personne à contacter sans délai le SAMU-CENTRE 15 et à rester à domicile en limitant au maximum les contacts avec son entourage, en attendant les consignes.**

Quel est le risque d'être exposé à un cas suspect d'Ebola au cours d'un vol aérien de retour de pays à risque ?

L'OMS a précisé que le risque de transmission de la maladie à virus Ebola au cours des voyages aériens reste faible. De plus, dans le cas peu probable où un passager présenterait la maladie à virus Ebola, la probabilité que les autres passagers et l'équipage aient des contacts avec ses liquides biologiques est encore plus faible. Généralement, l'état d'un malade d'Ebola est tel qu'il ne peut pas voyager. L'OMS ne recommande donc pas d'interdire les voyages à destination et en provenance des pays touchés.

L'ECDC a développé un guide de prise en charge et de suivi des sujets contacts de la fièvre Ebola dans les vols commerciaux qui est appliqué par les compagnies aériennes.

Ainsi, dans le cas d'un passager de retour de pays à risque et présentant des symptômes compatibles avec Ebola à bord d'un aéronef, les mesures suivantes sont prises en compte :

- L'éloignement des autres passagers autant que possible du passager symptomatique ;
- Couvrir le nez et la bouche du passager symptomatique avec un masque chirurgical (si toléré) ;
- Limitation des contacts au passager au minimum nécessaire ;
- Se laver les mains après tout contact direct ou indirect avec le passager ;
- Notification immédiate des autorités à l'aéroport de destination ;
- Appel, comme le prévoit la procédure de la compagnie, du SAMU référent de la compagnie pour procéder à l'analyse du risque et mettre en œuvre les mesures de prise en charge du cas et des contacts (traçabilité) dans l'avion et à l'arrivée ;
- Si l'enquête ne conclut pas à un risque de transmission, la recherche des contacts n'est pas indiquée.

Pour le personnel de l'aéroport n'ayant pas de contact rapproché avec un passager malade, aucune mesure particulière n'est recommandée à part les mesures générales d'hygiène, et en particulier le lavage des mains.

Comment sont prises en charge les personnes symptomatiques ?

Une personne revenant **depuis moins de 21 jours d'un des pays où circule le virus Ebola et présentant une fièvre supérieure à 38,5°C** doit être considérée comme « *cas suspect* » d'infection par le virus.

Après contact avec le centre 15, une évaluation sera menée **par l'InVS** en coordination avec **l'Agence régionale de santé (ARS)**, en lien si possible avec un médecin infectiologue, pour classer le cas soit en « *cas exclu* » soit en « *cas possible* ».

Cette classification va déterminer la prise en charge ultérieure, que ce soit pour la réalisation de prélèvements biologiques (et en particulier ceux destinés à confirmer le diagnostic de maladie à virus Ebola ; le patient pouvant alors devenir « *cas confirmé* » si le diagnostic biologique est positif), pour l'orientation (lieu d'hospitalisation), pour les mesures d'hygiène à appliquer pour les soins donnés et pour les précautions à prendre pour les patients contacts d'un **cas qui serait confirmé**.

Le risque d'infection est-il élevé dans les pays affectés ?

Etant donné l'évolution de l'épidémie locale, il est recommandé aux voyageurs « sauf raison impérieuse, (...) de suspendre tout projet de voyage dans les pays où des cas de fièvre hémorragique à virus Ebola sont avérés (Guinée, Sierra Léone, Libéria, Nigéria). » (cf. site du MAEDI / recommandations voyageurs).

En cas d'apparition de symptômes (fièvre, douleurs musculaires, etc.) dans le pays affecté, il convient de prendre contact avec les services de l'ambassade de France, le centre médico-social (cf site MAEDI).

Comment désinfecter des matériels qui ont été en contact avec une personne porteuse d'Ebola ?

Le savon, l'eau de Javel à 0,5%, les rayons du soleil et le séchage tuent le virus, tout comme le lavage en machine de vêtements contaminés par des fluides. Le virus Ebola ne subsiste que peu de temps sur des surfaces exposées au soleil ou séchées.

La contamination des surfaces peut contribuer à la transmission du virus en milieu de soins, mais ne joue pas un rôle significatif dans la communauté, hormis dans l'environnement contaminé à proximité d'un malade. Une hygiène irréprochable est dès lors primordiale.

Si du matériel a été utilisé ou touché par une personne infectée par le virus Ebola ou en cas de souillures par des liquides biologiques,

- **nettoyage par un détergent désinfectant, rinçage puis application d'eau de javel à 0,5 % (soit 2° de chlore environ).**

Les déchets biologiques (sang, selles,..) générés par la prise en charge d'un patient infecté sont éliminés selon une procédure spécifique (filiale des déchets d'activité de soin à risque infectieux-DASRI).

- **L'incinération de ces DASRI est obligatoire.**

Quel est le risque lié à la viande de brousse en France ?

L'importation de viande de brousse peut être source de contamination par contact.

Il est **interdit** de transporter dans ses bagages personnels des produits d'origine animale (produits laitiers, viande de boucherie et **viande de brousse**, des produits à base de viande).

Ces marchandises seront saisies, détruites et le propriétaire devra s'acquitter d'une amende.

Quel est le risque pour le personnel de manutention des bagages dans les aéroports en France ?

Le risque pour le personnel de manutention des bagages dans les aéroports est très limité, puisque seules des personnes présentant des symptômes cliniques graves pourraient les contaminer et que de tels patients sont actuellement interdits d'embarquement par la mise en œuvre du «dépistage à la sortie».

Toutefois, si un tel cas est détecté au cours d'un vol, le personnel au sol doit en être informé à l'avance et les bagages de l'intéressé doivent être manipulés en prenant des précautions appropriées, par exemple le port de gants.

Les lignes directrices pour l'évaluation des risques liés aux maladies infectieuses transmises à bord des aéronefs (RAGIDA) évoquent le cas du personnel d'entretien chargé de nettoyer la zone de l'avion occupée par une personne présentant des symptômes ainsi que, le cas échéant, les toilettes *etc.*, comme des points de contact devant faire l'objet d'un suivi.

Quelle conduite adopter face à une personne qui pourrait être porteuse du virus Ebola ?

Cas 1 : La personne revient de Guinée, du Libéria, du Nigeria ou de la Sierra Leone, depuis plus de 21 jours

- Cette personne ne constitue pas un « cas suspect ». Il n'y a aucune mesure spécifique.

Cas 2 : La personne revient de Guinée, du Libéria, du Nigeria ou de la Sierra Leone, depuis moins de 21 jours et ne présente pas de fièvre ni de symptôme.

- Cette personne ne constitue pas un « cas suspect ». Il lui est conseillé de surveiller sa température pendant 21 jours et d'appeler le SAMU-CENTRE 15, en cas d'apparition de symptômes. Il n'y a aucune autre mesure spécifique.

Cas 3 : La personne revient de Guinée, du Libéria, du Nigeria ou de la Sierra Leone, depuis moins de 21 jours **ET** présente une fièvre supérieure à 38,5°C (voire d'autres symptômes).

- Cette personne est définie comme un cas suspect.
- Il convient alors **d'APPELER LE SAMU-CENTRE 15** et en attendant :
 - Isoler la personne dans un espace clos,
 - Demander à la personne de porter si possible un masque chirurgical (ou au minimum un mouchoir) couvrant la bouche et le nez pour éviter la propagation de gouttelettes,
 - Limiter le nombre de personnes présentes à proximité,
 - Eviter tout contact physique avec la personne et se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique.

La confirmation ou non du cas, réalisée par le SMUR, l'ARS et l'InVS, prend quelques heures tout au plus.

Pour en savoir plus:

<http://www.sante.gouv.fr/fievre-hemorragique-a-virus-ebola.html>

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_denrees_perissables_cle014918.pdf

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

<http://www.afro.who.int/en.html>

<http://ecdc.europa.eu/en/Pages/home.aspx>